

A.C.N AUDIT
SA au capital de 100 120 euros
Siège social : Centre d’Affaire Ponant Littoral Bât c
7 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE

RCS MARSEILLE B 395 170 095

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 NOVEMBRE 2009**

L'an deux mille neuf le vingt novembre,
A l'issue de l'Assemblée Générale du même jour, les administrateurs se sont réunis en Conseil,
Mini Parc de l'Anjoly 6 voie d'Angleterre 13127 VITROLLES, sur convocation du Président.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Michel BERTIN	administrateur
- Monsieur Jean-Roch BOYER	administrateur
- Monsieur Alain CERAULO	administrateur
- Monsieur Dominique CHEMINOT	administrateur
- Monsieur Eric ISOARD	administrateur
- Monsieur François LAFON	administrateur
- Monsieur Alain NOUGUEREDÉ	administrateur
- Monsieur Jacques SPINELLI	administrateur
- Monsieur Philippe ZUOLO	administrateur

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Alain NOUGUEREDÉ est désigné en qualité de président de séance.

Monsieur Dominique CHEMINOT remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration assumant la direction générale de la Société,
- Renouvellement des mandats des Directeurs Généraux délégués,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président rappelle que son mandat de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général vient de prendre fin et que son mandat d'administrateur a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui vient de se tenir. Il appartient donc au Conseil de statuer sur le renouvellement de son mandat ou sur son remplacement.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSUMANT LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, renouvelle le mandat de Monsieur Alain NOUGUEREDÉ en qualité de Président du Conseil d'Administration chargé d'assumer la direction générale de la Société pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'exercice qui sera clos le 30 juin 2015, avec les mêmes pouvoirs que précédemment.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il continue de lui témoigner, Monsieur Alain NOUGUEREDÉ déclare accepter le renouvellement de son mandat de Président du Conseil d'Administration chargé d'assumer la direction générale de la Société et précise qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions requises par la loi pour l'exercice desdites fonctions.

Monsieur Alain NOUGUEREDÉ ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat social.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

Le Directeur Général expose ensuite qu'étant donné l'importance de sa mission, il estime nécessaire d'être assisté de plusieurs directeurs généraux délégués et propose au Conseil de renouveler les mandats de Monsieur Dominique CHEMINOT et Monsieur Philippe ZUOLO

Sur la proposition du Directeur Général, et après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, renouvelle les mandats de directeurs généraux délégués de Monsieur Dominique CHEMINOT et Monsieur Philippe ZUOLO pour la durée de leur mandat d'administrateur soit jusqu'à l'exercice qui sera clos le 30 juin 2015; toutefois, si le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, Monsieur Dominique CHEMINOT et Monsieur Philippe ZUOLO conserveront, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il continue de leur témoigner, Monsieur Dominique CHEMINOT et Monsieur Philippe ZUOLO déclarent accepter le renouvellement de leur mandat.

Ils ne percevront aucune rémunération au titre de leur mandat social.

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Sur la proposition du Directeur Général, et après en avoir délibéré, le Conseil désigne, à l'unanimité :

Monsieur Alain CERAULO Commissaire aux Comptes, qui vient d'être nommé administrateur, en qualité de Directeur Général délégué, pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'exercice qui sera clos le 30 juin 2015; toutefois, si le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, il conservera, sauf décision contraire du Conseil, ses fonctions et attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Monsieur Alain CERAULO remercie les membres du Conseil de leur confiance et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Il ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat social. Il disposera des pouvoirs qui lui sont dévolus dans les statuts sociaux.

de e 2 AR
ju

Le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président

M. Alain NOUGUEREDÉ

« bon pour renouvellement des fonctions de Pdg »

Bon pour renouvellement des fonctions de Pdg.

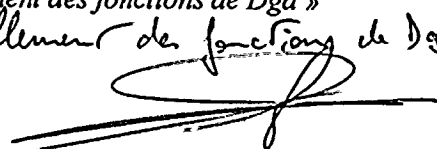


Un Administrateur

Monsieur Philippe ZUOLO

« bon pour renouvellement des fonctions de Dgd »

Bon pour renouvellement des fonctions de Dgd



M. Dominique CHEMINOT

« bon pour renouvellement des fonctions de Dgd »

Bon pour renouvellement des fonctions de DGD



M. Alain CERAULO

« bon pour acceptation des fonctions de Dgd »

Bon pour acceptation des fonctions Dgd